

Manifeste : La bibliothèque est une affaire publique

À l'occasion des élections présidentielle et législatives, l'Association des bibliothécaires de France prend l'initiative de porter à la connaissance du public et des responsables politiques à tous les niveaux de l'organisation territoriale et nationale son manifeste du 2 mars 2012 qui, sous le titre « La bibliothèque est une affaire publique », affirme la place des bibliothèques et médiathèques dans les politiques publiques.

Se référant au contexte de la crise financière, des évolutions sociales et des modes de vie et de la révolution numérique, ce manifeste :

- rappelle que les bibliothèques sont partout, y compris sur Internet ;
- montre qu'elles participent à la révolution numérique en cours ;
- jouent un rôle essentiel dans l'appropriation de la culture, de la connaissance et de l'information, dans la formation tout au long de la vie, dans le débat citoyen ;
- constituent des espaces publics irremplaçables pour faire société dans la vie d'aujourd'hui.

Le manifeste rappelle enfin les responsabilités respectives de l'Etat, du législateur, des collectivités territoriales, des établissements d'enseignement, hospitaliers, pénitentiaire.

« **La bibliothèque, une affaire publique** » : c'est aussi le thème du congrès de l'ABF qui s'est tenu à Montreuil du **7 au 9 juin 2012** et qui a été l'occasion d'approfondir le contenu de ce manifeste avec de nombreux intervenants, des ateliers, des rencontres, des débats.

LE MANIFESTE